l'union

6 Société et Culture

Restitution des biens culturels et du patrimoine commun

Vers le retour des œuvres gabonaises exposées dans les musées occidentaux ?

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Au cours de la conférence de presse qu'il a animée hier vendredi à son cabinet, au retour d'une rencontre internationale à l'Unesco (Paris), le ministre d'Etat chargé de la Culture, Alain-Claude Billie-By-Nze, a annoncé la mise en place d'une commission nationale multidisciplinaire pour statuer sur la question et exposer les pistes à explorer.

S'ACHEMINE-T-ON résolument vers le retour sur leurs terres des œuvres patrimoniales africaines en général ? Pour le Gabon, du moins, ce schéma commence à se dessiner. Car, de retour d'une conférence internationale de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) tenue à Paris (France), le 1er juin dernier, le ministre d'Etat chargé de la Culture, Alain-Claude Billie-By-Nze a animé une conférence de presse à ce sujet, hier à son cabinet à Libreville.

Le membre du gouvernement a annoncé, par la même occasion, la mise en place prochaine d'une commission nationale multidisciplinaire char-



Alain-Claude Billie-By-Nze : "L'utilité de la stratégie que le Gabon entend adopter pour le retour des œuvres n'est pas une confrontation, mais plutôt une coopération".

gée de statuer et proposer des pistes de travail sur la question.

Déportées depuis plus de 100 ans en Occident, exposées et proposées à des ventes publiques, ces œuvres s'arrachent habituellement à des millions de dollars, sans que les pays propriétaires, dont le Gabon, ne bénéficient de la moindre retombée de ces transactions. Pour le cas d'espèce, le reliquaire Kota, le masque Ngil ou le Bieri ont toujours fasciné

les collectionneurs occidentaux friands de l'exotisme et de l'art africain. Et la récente exposition du Quai Branly à Paris, achevée entre janvier et février 2018, est un autre exemple patent : 85% d'objets en vitrine provenaient du Gabon.

La rencontre internationale de Paris axée sur le thème "Circulation des biens culturels et du patrimoine commun : quelles nouvelles perspectives" a donc servi d'occasion Le ministre d'Etat Alain-Claude Billie-By-Nze expliquant à la presse le processus de restitution des œuvres à notre pays.

pour la directrice géné-rale de l'Unesco, Audrey Azoulay, et le parterre de de la coopération et conclusion de partenario

pour la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, et le parterre de ministres africains de la Culture, d'évoquer la question de cette restitution historique, abordée en novembre 2017 par le président français Emmanuel Macron, lors de sa visite à Ouagadougou (Burkina Faso).

Quelle va donc être la réglementation à appliquer? Le débat éthique autour de la restauration sera-t-il de mise? Les droits de

Pour le ministre d'Etat Alain-Claude Billie-By-Nze, l'utilité de la stratégie que le Gabon entend adopter pour le retour des œuvres n'est pas une confrontation, mais plutôt une coopération déjà débutée autour de ces questions depuis très longtemps. « Celle-ci tient sur trois points, notamment la réhabilitation du musée et la formation du

personnel, le renforcement de la coopération et la conclusion de partenariats avec les organismes publics détenant les œuvres de notre pays, ainsi que leur identification», a-t-il expliqué.

Si tout ce passe bien d'ici le mois d'août 2019, le nouveau musée du Gabon sera opérationnel et pourra, dans ce cas, accueillir ces œuvres dans des conditions optimales de conservation.

A l'occasion de la commémoration différée de la Journée du patrimoine mondial africain

Implantation d'un panneau signalétique de la Lopé à Owendo

O.N.

Libreville/Gabon

CÉLÉBRÉE habituellement le 5 mai, l'organisation de la Journée du patrimoine mondial africain 2018 s'est heurtée au diktat du différé, qui caractérise la plupart des journées au Gabon. D'autant que ce n'est que vendredi 1er juin dernier, à la gare ferroviaire de la Société d'exploitation transgabonais (Setrag), à Owendo, que la manifestation y relative, réduite à la présentation du panneau signalétique de la Lopé, a été commémorée par le ministère de la Culture, en collaboration avec la mairie d'Owendo, représentés respectivement par le directeur général adjoint de la Culture, Zeng Obame, et le conseiller administratif de la mairie, Jean-Paul Mifouna.

Intervenant en présence



Les partenaires du ministère de la Culture devant le panneau signalétique de la Lopé, à Owendo.

de plusieurs autres partenaires, le directeur de la Conservation du patrimoine culturel, Germain Owono Essono, a indiqué: « plusieurs raisons ont motivé le choix de Setrag. La première est que cette société compte 325 000 voyageurs/an. La seconde est liée au fait qu'elle traverse cinq provinces (Estuaire, Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo et Haut-Ogooué) dont trois concernent le site du Patrimoine mondial (Moyen-Ogooué, Ogooué-Ivindo et

Ogooué-Lolo). D'où l'implantation de ce panneau signalétique pour informer, non seulement les usagers de la Setrag, mais la population dans son ensemble. » Bien plus, dans le cadre de coopération l'Unesco, le ministère de la Culture avait sollicité, courant 2016, une assistance internationale portant sur la valorisation de la Lopé, et dont l'un des objectifs était justement la conception de panneaux signalétiques. L'implantation de celui d'Owendo constitue donc la concrétisation de ces objectifs. D'autant qu'après la gare ferroviaire de la Setrag, la prochaine étape sera le pont d'Alembe, dans la province du Moyen-Ogooué.

En sus de l'implantation de nouveaux panneaux, le ministère de la Culture projette aussi de procéder à la publication de l'atlas sur la Lopé, et à la sensibilisation auprès des lycées et collèges. Le directeur de la Conservation a tenu, enfin, à remercier l'ensemble des partenaires : le Centre du patrimoine mondial, pour la conception du logo spécifique de la Lopé ; l'Agence nationale des parcs nationaux, pour son aimable collaboration sur la charte graphique; la mairie d'Owendo pour sa spontanéité et la Setrag pour l'accord d'implantation du panneau sur son site.

Proclamée par la 38e session de la Conférence générale de l'Unesco en novembre 2015, la Journée du patrimoine mondial africain est l'occasion pour les peuples du monde entier, et en particulier les Africains, de célébrer le patrimoine culturel et naturel unique du continent.

Inscrit en 2007, le Parc national de la Lopé fait partie des biens africains figurant sur la liste du Patrimoine mondial, indique-t-on.